Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

HÔPITAL DE MOUDON

M. Ruey a rassuré les pétitionnaires

M. le Conseiller d'Etat Claude Ruey a reçu mercredi 29 octobre en début d'après-midi une délégation des manifestants venus déposer une pétition en faveur de l'hôpital de Moudon. M. Ruey a écouté les revendications des pétitionnaires, avant de leur communiquer ce qui suit :

Le débat au Grand Conseil sur les Nouvelles Orientations de la Politique Sanitaire (NOPS) n'a rien à voir avec la restructuration du réseau. Les NOPS sont une vision globale réglant le mode d'organisation, de fonctionnement et de coopération des acteurs sanitaires vaudois pour les 20 prochaines années. Elles englobent la prévention, la promotion de la santé et l'information au public. Elles proposent notamment une modification des dispositions légales actuelles pour permettre la création de réseaux de soins dans notre canton. Elles ont été acceptées en premier débat au Grand Conseil hier après-midi.

Le refus ou l'acceptation des NOPS par le Grand Conseil n'a, en fait, pas d'influence directe sur les divers projets de restructuration. Une réorganisation devra de toute manière se faire, en raison des exigences fédérales prévues par la LAMal d'une part, et des objectifs d'économies adoptés par le Grand Conseil d'autre part.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'hôpital de Moudon, M. Ruey a précisé que les travaux de la commission paritaire Etat-GHRV n'ont développé que des hypothèses pour l'heure et que les scénarios concernant l'ensemble du réseau lui parviendraient d'ici à la fin de l'année. Un examen approfondi de toutes ces propositions sera nécessaire pour que la restructuration puisse se faire sur des bases saines et déployer à long terme ses effets." J'attends des régions qu'elles fassent des propositions de synergie, de collaborations avec les autres établissements sanitaires, comme est en train de le faire l'hôpital de la Vallée de Joux. C'est ainsi que nous pourrons envisager le meilleur avenir possible pour cet hôpital puisque chaque établissement doit gérer d'importants changements. "

Au-delà des questions techniques, le but à atteindre est d'assurer, dans un cadre

supportable par la collectivité, l'accès, la qualité et la sécurité des soins pour chaque Vaudois, quelle que soit sa condition sociale ou sa situation géographique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 octobre 1997

M. Claude Ruey, Chef du DISP, 021 316.40.00